

Nouveaux habitants ? Néoruraux ? Pourquoi ont-ils choisi de vivre à Masseret ?

Chaque année, des familles emménagent à Masseret : 12 familles se sont installées à Masseret en 2020 et 5 familles en 2021. Qui sont-ils ? Pourquoi se sont-ils installés à Masseret ? D'où viennent-ils ? Depuis quand sont-ils ici ? Se pensent-ils seulement en tant que nouveaux habitants ou néoruraux ?

Parmi ces questions, le «pourquoi» est, évidemment, celle qui intéresse le plus la commune. La demande de la commission municipale Communication est logique : si 'on veut connaître sa propre commune, il est normal de savoir les raisons qui ont amené des personnes à choisir Masseret plutôt qu'une autre commune.

Toutes les communes de France ont appris depuis longtemps à présenter leur «visage» aux touristes et toutes possèdent un site internet, devenue une source primordiale d'informations. Cela questionnerait-il le fameux dicton «Pour vivre heureux, vivons cachés» ? Oui, car plus aucune collectivité territoriale, que ce soit une commune, un département, une région, ne se cache : toutes essaient de présenter leurs plus beaux atours. Peut-on encore être choqué pour parler de l'attractivité d'une commune ? Tout élu local sait que le terme «attraction» ne sert pas seulement à désigner la «*Distraction mise à la disposition du public dans certains lieux : Attractions d'une fête foraine.*» mais surtout une «*Action exercée sur les êtres animés par quelque chose (lieu, milieu, élément, etc.) qui les attire : Pouvoir d'attraction d'une grande ville*» - dictionnaire Larousse.

Alors, la perception que ces nouveaux habitants ont eue de Masseret et qui les a conduits à faire leur choix doit être connue : il faut savoir tirer profit du regard extérieur pour réfléchir posément sur le présent et le devenir d'une commune. Bien sûr, chacune et chacun a et aura toujours des motifs très personnels de faire un choix ; mais, savoir que plusieurs personnes ont des motivations communes, portent le même regard sur Masseret, est important pour la gestion de la commune. Et, quand les points de vue se rejoignent et qu'ils sont plutôt positifs, alors le conseil municipal peut se saisir des propos retenus dans ces pages même si, parfois, une demande apparaît.

Il nous revient à l'esprit quelques remarques d'un masserétois aux origines familiales bien ancrées dans la commune. Il nous avait précisé que, dans les années 70, c'étaient des anciens masserétois, parvenus à la retraite, qui revenaient vivre dans la commune, reprenant la maison familiale ou faisant construire. Pour lui, Masseret est une commune à l'habitat «aggloméré» et non dispersé et pour laquelle on peut avoir la vision d'une commune rurale mais non agricole ; il y avait «avant» de nombreux petits éleveurs alors que de nos jours Masseret comprend quatre éleveurs bovins. Il constate que la construction de l'autoroute a apporté des changements conséquents dans la vie des masserétois que ce soit pour leurs déplacements ou pour les créations d'emplois dues à l'aire de service.

Avant de dévoiler les propos de nos nouveaux habitants, d'évoquer les raisons pour lesquelles l'arrivée de nouveaux habitants était essentielle pour une commune rurale, et sans vouloir ouvrir un débat sociétal, prenons le temps de regarder ce que l'on entend par le terme de néo-ruraux. Nos nouveaux habitants se considèrent-ils aussi comme des néo-ruraux ? Catherine Rouvière, autrice du livre *Retourner à la terre* (éditions PUR), estime que c'est dans l'immédiat après-68 que les premiers néoruraux commencèrent à s'installer dans les villages et fermes désertés du sud de la France. Ces nouveaux habitants de la campagne étaient alors en majorité des Hippies et des révolutionnaires de mai 68 souhaitant créer une nouvelle société en dehors des valeurs du monde capitaliste et consumériste. Puis, le terme de néo-ruraux fut utilisé classiquement pour désigner les personnes qui font le choix d'une installation à la campagne, dans un espace où elles n'ont pas d'attaches familiales, en gardant sans doute une façon de vivre «citadine» mais qui sont porteuses de pratiques et représentations en faveur des conditions de vie rurale. Nous pouvons compléter cette approche par la définition de l'institut de sondage Ipsos pour qualifier les néoruraux : habitant une commune rurale de moins de 2 000 habitants, résidant dans cette commune depuis moins de 5 ans, ayant leur précédent domicile dans une commune de plus de 2 000 habitants et située à plus de 50 km de leur commune d'habitat actuelle. Pour l'institut Ipsos, les motivations d'installation des néoruraux sont les suivantes :

- bénéficier d'une meilleure qualité de vie (95 %),
- prendre un nouveau départ (38 %),
- retrouver ses racines familiales (25 %),
- vivre dans une région que l'on aime (24 %),
- participer au renouvellement et développement du milieu rural (14 %).

Comme nous allons le voir, les personnes qui sont venues poser leurs bagages à Masseret ces deux dernières années répondent en partie seulement à ces définitions et leurs motivations vont au-delà des critères cités ci-dessus. À l'heure où des stages, comme nous en informe le quotidien local *La Montagne* du 22 février 2022, sont proposés sur le thème «*Quitter ma ville : mode d'emploi*» avec l'objectif d'aider «*sur comment quitter la ville et vivre dans la ruralité de manière éco-responsable*» nous pouvons affirmer que nos interlocuteurs ont su prendre leur décision de façon personnelle et très affirmée. Certains d'entre-eux ont déjà vécu dans un espace rural, parfois même dans la campagne profonde et leurs motivations sont diverses, parfois originales. Ce qui importe, c'est qu'elles nous permettent de comprendre pourquoi la commune de Masseret peut attirer des personnes jeunes entre 30 et 45 ans. Passons en revue les raisons de leur choix de vivre à Masseret. Tout d'abord, faisons fi de cette idée d'exode urbain dû à la pandémie. Aucun ne s'est réfugié à Masseret à cause de la Covid.

Les premiers points forts de Masseret qui ont été cités sont sa situation géographique et sa proximité avec l'autoroute A20 ; ils apparaissent liés aux yeux des arrivants. Après avoir fait appel à La Fontaine, tournons-nous vers Pascal et proposons aux mathématiciens de la commune de relier sur une carte les villes de Limoges, Brive et Tulle ; sont-ils d'accord avec nous pour estimer que nous avons un triangle isocèle dont la base va de Brive à Tulle et le sommet est Limoges ? Masseret se trouve au milieu du côté Tulle - Limoges mais, par sa proximité avec l'A20, nos fameux mathématiciens nous excuseront pour cette approximation intéressée, la commune est pratiquement au niveau du point de rencontre des médianes, bissectrices et hauteurs de ce triangle ! Bref, Masseret a intéressé la plupart des couples de néoruraux qui cherchaient un logement leur permettant de concilier leur vie familiale et leurs besoins en trajets professionnels. Pour Sophie, Romain, Manuel, Lucille, Laura et David, c'est un élément central de leur choix. Certains travaillent à Tulle, d'autres à Brive et Limoges. Pour Martin Nicolas et Hugues, c'est le fait que Masseret est certes proche de ces villes mais en même temps assez loin pour les ... oublier.

Puis, vient la présence de commerces de proximité ; là encore, nous avons un critère important que tous nos interlocuteurs ont cité. Et toutes et tous sont satisfaits de l'accueil des commerçants. Il est fort appréciable de pouvoir acheter le nécessaire de notre quotidien sans être obligés de faire au moins 15 km en voiture. Tous ces commerces représentent de vrais éléments de confort et les exemples ne manquent pas de communes rurales qui font de gros efforts financiers pour maintenir ou attirer des commerces de commodités.

Le troisième critère marquant qui fait de Masseret une commune attractive sont les structures médicales : la pharmacie, la maison médicale, un transport ambulancier. Bien sûr, une commune rurale présente en général une population âgée dont les besoins médicaux sont évidents. Néanmoins, c'est pour tous les habitants que ces structures médicales offrent leurs services. Les couples qui ont des enfants, Laura et David, Sophie et Romain, ont souligné leur importance. Leur présence associée à celle d'un transport ambulancier est une source de sécurité pour la population. Nous devons mettre en exergue leur rôle depuis le début de la pandémie. Il suffit, pour en être persuadés, de questionner les habitants des communes sans médecin ni pharmacie.

Enfin le prix de l'immobilier apparaît comme un élément pris en compte. Car, c'est une évidence, les prix des logements ont fortement augmenté depuis le début de la pandémie, en-dehors de Paris. Lucille et Manuel, Sophie et Romain, Martin, Nicolas et Hugues ont été sensibles au niveau de prix proposé sur la commune.

Terminons par ce qui est la raison d'être de Masseret, commune rurale : **répondre à l'envie du retour à la campagne, du besoin de se retrouver au vert et, comme le dit Lucille «de pouvoir vivre les saisons»**. Rendons le tableau un peu plus idyllique en soulignant le plan d'eau. Masseret, un «petit village au calme» pour Laura et David, «très sympathique et agréable» pour Sophie et Romain.